

NEUTRALISATION DES NUISANCES OLFACTIVES INDUSTRIELLES

PRESENTATION

BONDERITE S-OT 90100 est un puissant agent désodorisant à libération progressive dans le temps.

BONDERITE S-OT 90100 a été formulé pour combattre les nuisances olfactives générées par les matières organiques en dégradation.

Son mode d'action est le traitement du volume total de l'air confiné par libération lente à l'intérieur de celui-ci de principes actifs dédiés, très efficaces.

La réduction olfactive couramment constatée est de 70 à 100 % sur plusieurs semaines.

BONDERITE S-OT 90100 se présente sous forme de barre gel, couleur verte, avec un léger parfum lavande.

EXEMPLES D'UTILISATION

Les transports en commun, les parkings souterrains, les ateliers et autres endroits de grands volumes constituent les principaux secteurs d'application de ce produit sous forme gel.

AVANTAGES PAR RAPPORT AUX MASQUES D'ODEUR

Les **masques d'odeurs** tentent d'écraser une odeur gênante par une autre odeur encore plus puissante.

Ce procédé très utilisé dans les produits grand public n'est pas adapté à l'industrie où les opérateurs restent plusieurs heures par jour au contact des effluents gazeux odorants.

Avec les masques d'odeurs, on constate souvent à l'usage l'apparition de gênes respiratoires et/ou de maux de tête.

BONDERITE S-OT 90100 est un mélange de puissants agents neutralisants d'odeurs, choisis et dosés pour neutraliser très exactement les odeurs industrielles à éliminer, sans transparaître olfactivement.

Les autres odeurs de l'environnement restent parfaitement perceptibles.

Pour les opérateurs, il en découle un confort immédiat et une absence d'effets secondaires lors de séjours prolongés dans la zone traitée.

MISE EN OEUVRE

BONDERITE S-OT 90100 est présenté sous forme de barre rectangulaire, aux dimensions prédéfinies.

La souplesse de la forme de ce produit permet de positionner **BONDERITE S-OT 90100** dans des endroits difficilement accessibles.

Du fait de son pouvoir hautement concentré et de sa possibilité à se loger au plus près de l'odeur à combattre, **BONDERITE S-OT 90100** donne d'excellents résultats en milieu industriel.

CONDITIONS DE STOCKAGE

Les propriétés de **BONDERITE S-OT 90100** sont conservées en totalité pendant 1 an, si le produit est stocké dans son emballage d'origine, bien fermé, à l'abri de la lumière et à une température inférieure à 25°C.

ADDITIONAL INFORMATION**Clause de non-responsabilité****Note :**

L'information fournie dans cette Fiche Technique (FT) y compris les recommandations d'utilisation et d'application du produit est basée sur notre connaissance et notre expérience de ce produit à la date d'établissement de cette FT. Le produit est susceptible de présenter différentes variétés d'application ainsi que des modalités différentes d'application et de fonctionnement dans votre environnement qui échappent à notre contrôle. En conséquence, Henkel n'est pas responsable ni de l'adéquation de notre produit aux procédés de production et aux conditions dans lesquelles vous l'utilisez ni des applications et résultats attendus. Nous recommandons fortement que vous pratiquiez vos propres vérifications et essais préalables pour confirmer une telle adéquation de notre produit.

Toute responsabilité au regard de l'information contenue dans la Fiche Technique (FT) ou toute autre recommandation écrite ou orale concernant le produit est exclue sauf si une telle responsabilité est expressément acceptée par ailleurs, sauf en cas de dommage corporels ou mortels dus à notre négligence et sauf au titre des dispositions légales en matière de responsabilité des produits.

Pour des produits livrés par Henkel Belgium NV, Henkel Electronic Materials NV, Henkel Nederland BV, Henkel Technologies France SAS and Henkel France SA, veuillez noter, en complément, que : Dans le cas où la responsabilité de Henkel serait néanmoins engagée sur quelque fondement juridique que ce soit, cette responsabilité ne pourra en aucun cas être supérieure au montant de la livraison concernée.

Pour des produits livrés par Henkel Colombiana, S.A.S.**L'exclusion de responsabilité suivante est applicable :**

L'information fournie dans cette Fiche Technique (FT) y compris les recommandations d'utilisation et d'application du produit est basée sur notre connaissance et notre expérience de ce produit à la date d'établissement de cette FT. En conséquence, Henkel n'est pas responsable ni de l'adéquation de notre produit aux procédés de production et aux conditions dans lesquelles vous l'utilisez ni des applications et résultats attendus. Nous recommandons fortement que vous pratiquiez vos propres vérifications et essais préalables pour confirmer une telle adéquation de notre produit.

Toute responsabilité au regard de l'information contenue dans la Fiche Technique (FT) ou toute autre recommandation écrite ou orale concernant le produit est exclue sauf si une telle responsabilité est expressément acceptée par ailleurs, sauf en cas de dommage corporels ou mortels dus à notre négligence et sauf au titre des dispositions légales en matière de responsabilité des produits.

Pour des produits livrés par Henkel Corporation, Resin Technology Group, Inc., ou Henkel Canada Corporation, l'exclusion de responsabilité suivante est applicable :

Les données contenues dans ce document sont fournies à titre d'information seulement et sont considérées comme fiables. Nous ne pouvons pas assumer la responsabilité de résultats obtenus par des tiers à partir de méthodes sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation à son besoin de toute méthode de production décrite dans ce document, et de mettre en œuvre toutes les mesures qui s'imposent pour la protection des personnes et des biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et de l'utilisation des produits. En fonction de ce qui précède, **Henkel dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de produits de Henkel.**

Henkel dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.

La présentation dans ce document de processus ou de composition ne doit pas être interprétée comme le fait qu'ils sont libres de tous brevets détenus par des tiers ainsi que comme une licence de brevet détenue par Henkel pouvant couvrir de tels procédés ou compositions. Nous recommandons ici à l'utilisateur potentiel de vérifier par des essais l'application envisagée avant de passer à une application répétitive, les données présentées ici ne servant que de guide. Ce produit peut être couvert par un ou plusieurs brevets ou licences ou demandes de brevet tant aux USA que dans d'autres pays.

Utilisation des marques

Sauf indications contraires, toutes les marques citées dans ce document sont des marques déposées par Henkel Corporation aux Etats-Unis et ailleurs. © indique une marque déposée auprès de U.S. Patent and Trademark Office.